

DESCRIPTIF DU SÉJOUR

A destination des participants

COMITÉ DÉPARTEMENTAL 2FOPEN-JS (ou USFEN-FP) : 2FOPEN 65 - 4 rue Alphonse Daudet 65000 TARBES

SECTION : MONTAGNE

43 avenue de Toulouse - 31110 LUCHON – Tél. : 06 10 32 01 20 – Mail : sergecapdessus@orange.fr

RESPONSABLE DU SÉJOUR : Serge CAPDESSUS

NOM ET LIEU DU SÉJOUR : SEJOUR NEIGE A URDOS

DATES DU SÉJOUR : Du dimanche 23 février 2020 au samedi 29 février 2020

1. DESCRIPTIF DU SÉJOUR

DESTINATION(S) : URDOS 2020

TRANSPORT : SANS TRANSPORT

HÉBERGEMENT : HOTEL DES VOYAGEURS – Centre Bourg - 64490 URDOS

Principales caractéristiques : au centre d'Urdos, hôtel de 23 chambres réparties en 2 bâtiment (Les Voyageurs et Le Somport)**

RESTAURATION : PENSION COMPLETE, boissons non comprises, du dîner du premier jour au déjeuner du dernier jour. Petits-déjeuners et dîners au restaurant de l'hôtel. Panier repas froids le midi.

DESCRIPTION DES VISITES, EXCURSIONS ET ACTIVITES INCLUSES DANS LE PRIX :

Journées encadrées ski de piste (à Astun en Espagne) et raquettes (lieux variés selon les conditions météo et le niveau du groupe). Ski de fond sans encadrement (à la station du Somport).

FORMALITÉS :

** Les Cartes Nationales d'Identité délivrées entre le 01/01/2014 et le 31/12/2013 sont encore valables 5 ans pour les adultes après la date de validité indiquée, mais aucune modification matérielle de la carte n'en atteste. L'Espagne n'a pas officiellement transmis sa position quant l'acceptation de la carte nationale d'identité en apparence périmée mais dont la validité est prolongée de 5 ans comme document de voyage. En conséquence et pour éviter tout désagrément pendant votre voyage, il est impératif de privilégier l'utilisation d'un passeport valide à une CNI portant une date de fin de validité dépassée.*

2. MODALITÉS D'INSCRIPTION

OUVERTURE DES INSCRIPTIONS LE : 1^{ER} OCTOBRE 2019

NOMBRE DE PARTICIPANTS : MINIMUM : 4 MAXIMUM : 45

Date limite d'annulation du séjour pour cause de nombre de participants insuffisant : 15/01/2020

TARIFS Indiquer le ou les tarif(s), ainsi que les conditions d'une éventuelle modification avant le séjour

SEJOUR SKI ADULTE (années de naissance à partir de 2002) : 555 €

SEJOUR SKI ADOLESCENT (années de naissance 2003 à 2006) : 480 €

SEJOUR SKI ENFANT (années de naissance 2007 à 2011) : 465 €

SEJOUR SKI DE FOND : 345 €

SEJOUR RANDONNEES RAQUETTES : 400 €

SUPPLEMENT CHAMBRE INDIVIDUELLE : 12 €/nuits x 6 nuits = 72 €

Ce prix comprend :

- ▶ La pension complète hors boissons, du dîner du premier jour au déjeuner du dernier jour
- ▶ La taxe de séjour
- ▶ L'encadrement des sorties à la journée pour les séjours ski de piste et raquettes
- ▶ Les remontées mécaniques à Astun et Candanchu (forfait de 5 jours) pour les séjours ski de piste
- ▶ Le prêt des raquettes pour les séjours raquettes
- ▶ 1% frais d'Immatriculation Tourisme

Ce prix ne comprend pas :

- ▶ Le transport aller/retour et sur place
- ▶ Le matériel de ski
- ▶ L'accès au domaine nordique pour le ski de fond
- ▶ Le supplément chambre individuelle : 72 €
- ▶ La licence 2FOPEN-JS
- ▶ La (les) assurance(s) facultative(s) liées au séjour

PAIEMENT

ACOMPTE : 100 EUROS à la signature du contrat

CALENDRIER DE PAIEMENT DU SOLDE : versement du solde avant le 12 janvier 2020

ANNULATION DU SÉJOUR :

En cas d'annulation de la part des participants, se renseigner auprès du responsable du séjour.

3. ASSURANCES ANNULATION ET MULTIRISQUE VOYAGES FACULTATIVES

Les participants au séjour peuvent, s'ils le souhaitent, souscrire une assurance. Le cas échéant, la souscription doit impérativement être effectuée au moment de l'inscription.

OPTION

Souscription à l'une des deux offres d'assurance voyage **MONDIAL ASSISTANCE** proposées via la Fédération 2FOPEN-JS.

Deux possibilités d'assurance voyage : Annulation seule (1) ou Multirisque voyages (2)

TARIF INDIVIDUEL (1 à 9 personnes)

Annulation seule : 3,20 % du coût du séjour -> avec une prime minimale de 2,25 €/personne

Multirisque voyages : - 60 ans* : 4,375 % du coût du séjour -> avec une prime minimale de 3,75 €/personne
+ 60 ans* : 5,125 % du coût du séjour -> avec une prime minimale de 3,75 €/personne

* Age à la date de la souscription du contrat

Merci de nous demander :

- ▶ les conditions et garanties d'assurance Mondial Assistance (cf. documents de rentrée adressés aux Comités Départementaux et le site internet www.2fopen.com, onglet tourisme)